

Avec **SUD**, le renouvellement au Comité d'Entreprise

Reconnus pour leur engagement actif dans leur centre, pour leur défense au quotidien des salarié-es, nos militant-e-s s'engagent aujourd'hui pour apporter le renouveau au Comité d'Entreprise.

Nos engagements :

- Les élu-es s'engagent à demander des comptes à la direction sur sa façon de gérer l'entreprise, sur sa politique de l'emploi, tous les enjeux qui déterminent notre avenir et nos conditions de travail,
- Les élu-es s'engagent à développer au mieux et à gérer de façon transparente et égalitaire les Activités Sociales et Culturelles, en fonction du budget alloué par l'entreprise,
- Les élu-es s'engagent à faire des comptes-rendus des réunions et une information régulière, complète et transparente,
- Les élu-es s'engagent à favoriser et animer un débat démocratique avec toutes et tous les salarié-es, sans exclusive et dans le respect des opinions de chacun.

Pour **SUD** au Comité d'Entreprise

Premier collègue - Employés

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Thierry BEGAUD	Thierry BEGAUD

Pour un changement radical, votez massivement **SUD**

Election du Comité d'Entreprise Sitel - La Rochelle 18 au 21 avril 2016

Une élection cruciale
pour l'avenir
des salarié-es

Des Activités
Sociales et Culturelles
au profit
de toutes et tous

L'argent du CE,
c'est l'argent de
tous les salarié-es

Un contre-pouvoir
le C.E. !

Pour des positions
fortes dans
les négociations



Une élection cruciale pour l'avenir des salarié-es

Du **18 au 21 avril 2016**, les salarié-es de Sitel à La Rochelle sont appelés à **voter pour choisir leurs élus C.E.**

Un second tour est nécessaire, car la participation a été trop faible au premier tour, ce que nous ne pouvons que regretter, vu l'importance des choix du C.E. pour les salariés du centre dans les 3 années à venir.

Avec la baisse de l'activité SFR, le rachat par Acticall, la remise en cause d'une bonne partie de nos droits sociaux, nous abordons **une période charnière**, qui risque d'être difficile.

Faut-il favoriser des syndicats qui, en échange de quelques miettes, vont vous dire qu'il nous faut accepter notre sort ?

Faut-il **construire ensemble un contre-pouvoir** pour que – enfin - les salarié-es cessent d'être les oubliés de l'histoire ?

Les syndicats en place n'ont rien fait de décisif pour aller à l'encontre de la direction. Certains vont même jusqu'à faire courir des rumeurs sur la fermeture de sites pour éviter toute forme de mobilisation. C'est servir les intérêts de qui ?

Avec SUD, votre choix sera clair :

Solidaires, nous ferons face ensemble aux défis auxquels nous sommes confrontés.

Unitaires, nous refuserons toujours le « diviser pour mieux régner »,

Démocratiques, nous favoriserons toujours l'implication des salarié-es dans les décisions qui les concernent.

Des Activités Sociales et Culturelles (ASC) au profit de toutes et tous

En imposant **SUD**, vous vous donnerez les moyens d'être plus forts demain ! Lors des dernières élections, en 2013, **SUD** n'existait pas encore chez Sitel.

Le scrutin du 4 au 7 avril a permis à **SUD** de devenir **premier syndicat** sur le site de **Troyes** avec **35% des voix** !

Pour **SUD**, il faut renouveler le syndicalisme. En votant massivement pour SUD, vous aurez au C.E. un nouvel élu, résolu comme tous nos militants à imposer par l'action une autre vision : plus attentive, plus offensive, plus démocratique, plus solidaire.

Peut-on dire aujourd'hui que les Activités Sociales et Culturelles (A.S.C.) du C.E. profitent vraiment à tous les salariés ? Les salariés ont-ils eu leur mot à dire ? D'autres choix sont-ils possibles ?

En votant pour **SUD** pour la mandature **2016-2019**, là aussi vous voterez pour un changement de pratique.

Nous voulons des offres d'Activités Sociales et Culturelles (ASC) plus diversifiées, vraiment accessibles à tous.

- Les heures des élus doivent permettre d'organiser des **permanences tous les jours, du lundi au vendredi**

- Pour les **loisirs** et les **sorties** culturelles, il y a le cinéma, mais aussi les **concerts, le spectacle vivant**

- Il faut faciliter l'accès aux **pratiques culturelles et sportives**, de manière équitable, pas juste pour quelques uns.

- **Le C.E. a aussi une mission de solidarité**, par exemple pour concevoir des aides à la garde d'enfant, soutenir des collègues en très grande difficulté.

L'argent du C.E, c'est l'argent de tous les salarié-es !

Le **budget du C.E** est une **cotisation patronale versée par Sitel**, qui se limite aujourd'hui au **minimum légal**. Pour les Activités Sociales et Culturelles du C.E : **0,5% de la masse salariale**. Pourtant ces aides sont essentielles : elles sont indispensables, pour rendre accessibles les loisirs et la culture... car il y a une vie au delà du travail

Pour **faire mieux**, il faut non seulement **améliorer** et **diversifier** l'offre avec vous, mais aussi **obtenir une nette augmentation de ce budget**.

Les syndicats actuels n'ont déjà rien fait pour faire augmenter nos salaires, faire reconnaître nos qualifications... Ils n'ont pas non plus fait pression pour obtenir l' **augmentation du budget ASC du CE**

Ne nous leurrons pas :

0,5% de budget ASC, c'est bien loin des « grands » C.E des entreprises historiques comme EDF, Orange, etc.

Il faudra faire des choix !

Attention donc aux belles promesses qui, après les élections, ne pourront bénéficier qu'à un petit nombre.

Votre **Comité d'Entreprise** est élu à la proportionnelle, il est totalement autonome dans les choix de répartition des budgets qui doit se faire au profit de tous

Dès le début de la mandature, vos élus **SUD** au Comité d'Entreprise s'engagent à demander un audit des comptes du C.E. pour faire un état des lieux et identifier les marges de manoeuvre.

Pour **SUD**, toutes les **décisions** doivent être débattues dans l'instance avec rigueur et **dans la transparence**... Tous les choix importants seront tranchés s'il le faut par un **vote des salarié-es !**

Un contre-pouvoir : le C.E. De vraies informations... pour imposer nos choix !

La situation économique semble difficile ... sauf pour les actionnaires !! Si le rachat par Acticall peut apparaître comme une bonne nouvelle, offrir plus de solidité, élargir les opportunités... Mais face à l'ogre Acticall, il faudra montrer notre détermination : nous refusons d'être rayés de la carte, la valeur de l'entreprise c'est celle de ses salariés.

Cette situation rend encore plus important les droits du C.E. à obtenir des informations économiques fiables et complètes.. et pas de cachotteries !

Le C.E. est un outil qui permet de donner aux salarié-es, un contre-pouvoir efficace pour se mesurer aux projets de réorganisation, souvent menés en dépit du bon sens, sans écouter votre voix.

Selon la Loi, les CE doivent être informés et **consultés** sur :

- **L'organisation**, la gestion et la marche générale de l'Entreprise,

- Les **mesures affectant** directement les **personnels** (emplois, restructurations, durée du travail et conditions de travail, formation professionnelle, etc..)

Aujourd'hui plus que jamais, le C.E doit jouer pleinement le **rôle de «contre-pouvoir»** économique.

SUD exige la **priorisation** des sites de **Sitel** pour la recherche de **nouveaux contrats**, il faudra le porter haut et fort, nous sommes les seuls à le faire.

Acticall et Sitel, nous avons dorénavant le **même actionnaire**... mais pas d'instance pour nous représenter tous.

Nous demanderons la **constitution d'un Comité de Groupe** où imposer l'exigence d'informations claires, complètes, et plus de transparence.



Pour des positions fortes dans les négociations :

Le premier tour de ces **élections CE** serviront de base pour à établir le seuil de **représentativité** de chaque **syndicat**.

Par votre **vote, du 4 au 7 avril**, vous avez choisi de faire entrer **SUD à la table des négociations**, et nous vous en remercions. Nous y défendrons l'intérêt de tous les salariés, bien au delà des **15% des votants** qui nous accordé leur confiance. Dans les trois années qui viennent, des négociations porteront sur des thèmes importants. La direction vient d'annoncer l'ouverture de négociations sur la mobilité au sein du groupe Sitel-Acticall. Nous serons particulièrement vigilants et vous informerons régulièrement.

Avec les évolutions législatives des dernières années, et les nouveaux projets en cours, les **accords** d'entreprise peuvent **de plus en plus déroger au Code du Travail** en matière de temps de travail, de rémunérations, de modification de contrat, de clauses de mobilité, etc.

Depuis l'Accord ANI de Janvier 2013, certains **syndicats ont facilité ces reculs**, avec le MEDEF - la **CFE -CGC**, la **CFDT**, et la **CFTC**. Les mêmes **soutiennent la Loi El Khomri**, car ils préfèrent **les petits arrangements conclus avec le patron**, aux garanties pour tous du Code du Travail

Avec **SUD**, nous ne l'oublions pas.

Les **réelles avancées, les salarié-es** les ont obtenues **par leurs luttes !**

Pour s'éviter des mauvaises surprises, mieux vaut voter **SUD** !

Nous construisons démocratiquement des propositions, nous vous **consulterons** avant de signer ou pas, porterons tous ensemble des revendications, par le **dialogue**, par la **mobilisation**.

